



Contrat ponctuel Cidre - 25 mai 2023

entre « La ferme du Champ de la Vallée – Adrien Sallard »

Route d'Argentan – 61600 La Ferté-Macé

et Les adhérents de l'AMAP En Seine, brin d'Orge !

47, avenue du 18 avril – 91200 Athis-Mons

Ce contrat instaure un partenariat avec Adrien Sallard, producteur cidricole à La Ferté-Macé dans l'Orne (Route d'Argentan – 61600 La Ferté-Macé). Les cidres, le jus de pomme et le vinaigre de cidre sont labellisés bio. Le poiré est fabriqué à partir de poires achetées chez un agriculteur conventionnel mais non traitées (poiriers présents dans les pâtures pour les vaches).

OBJET DU CONTRAT

- L'objet de ce contrat est **une livraison ponctuelle de cidre, jus de pomme, poiré et vinaigre de cidre.**
- **Les bouteilles peuvent être commandées à l'unité (sauf les 33cl) ou par carton de 6 bouteilles (sauf vinaigre).**
- Sauf contre-ordre, **les bouteilles seront distribuées dans la salle municipale en face de la Poste (13 place du maréchal Leclerc) le jeudi 25 mai 2023.**

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR.

- **Être transparent** sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents.
- **Fournir les bouteilles pour la date indiquée.**
- **Prévenir l'association** en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie, etc.). En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion réunissant le gestionnaire du contrat et le producteur.
- **Permettre aux adhérents de visiter la ferme** (visite organisée avec le gestionnaire du contrat).

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'AMAP ESBO)

- **Venir chercher les bouteilles à la date prévue de livraison.** En cas d'empêchement, un tiers peut venir les récupérer ou ils peuvent être proposés aux intermittents via le site web de l'association (www.enseinebrindorge.fr). Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement.
- **Participer régulièrement** à la distribution des produits de 19h à 20h30.
- **Être compréhensif vis-à-vis des possibles aléas climatiques et autres imprévus inhérents à l'activité agricole.**

SOUSCRIPTION ET PAIEMENT

- Le paiement s'effectue au moment de la souscription par **1 chèque libellé à l'ordre de «Adrien Sallard».**
- **Le chèque est à remettre avec le contrat signé.**

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP En Seine Brin d'Orge» à jour de ma cotisation 2022/2023

Nom : N° adhérent :

Adresse :

Courriel : Tél : **Souscris selon le tableau suivant**

Produit	Quantité (préciser carton et/ou bouteille)	Prix unitaire	Prix carton (6 bouteilles)	Prix BIB (5L)	Total
Cidre « Le Terroir » brut (75cl)		4,20 €	22 €	-	
Cidre « Le Terroir » brut (33cl)		-	11 €	-	
Cidre « Le Fruité » demi-sec (33cl)		-	11 €	-	
Cidre « Le Triple » (75cl)		6,00 €	30 €	-	
Cidre « Le Triple » (33cl)		-	15 €	-	
Cidre « L'extra-Brut » (75cl)		4,50 €	24 €	-	
Poiré demi-sec (75cl)		5,50 €	28 €	-	
Poiré demi-sec (33cl)		-	13 €	-	
Jus de pomme (1L)		3,50 €	18 €	14 €	
Vinaigre de cidre (75cl)		5,00 €	-	-	
				TOTAL	

À noter : les bouteilles de 75cl de cidre et poiré commandées pour cette livraison pourront être rapportées lors de la livraison suivante (consigne = 0,30 € par bouteille)

Fait à Juvisy-sur-Orge le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur